

Formation de cadres éducateurs 1 Comité Régional d'Esgrime du Grand Est Année 2024 - 2025

Rappel des textes

L'éducateur fédéral exerce bénévolement et en autonomie sous certaines conditions. Il est un enseignant capable de soutenir les actions du diplômé d'État.

Missions

- Conduire une action éducative avec un groupe.
- Effectuer une démarche collective de perfectionnement à une arme.
- Participer à la vie du club.

La formation

Durée : 100 heures dont 60 heures avec le comité régional et 40 heures en club.

Contenu de la formation

Module de compétences 4 : perfectionnement de différents publics à une arme

Module de compétences 5 : s'impliquer dans le fonctionnement du club

Module de compétences 6 : conduire une action éducative et promotionnelle de son activité

Au cours de l'année, les candidats devront obligatoirement au cours de l'année :

- Produire une attestation de formation au PSC1. (à adresser au secrétariat par mail).
- Assister à une formation en visio « sensibilisation et prévention des violences dans le sport » le 12 février 2025 ou le 9 avril 2025 au choix (liens envoyés ultérieurement)

Conditions d'accès

- Être licencié(e) à la Fédération Française d'Esgrime pour la saison en cours
- Être titulaire du diplôme d'animateur en escrime
- Être âgé de 18 ans pour passer l'examen
- Être arbitre départemental dans l'arme de l'examen

Coût de la formation 120.00 € L'inscription sera validée à réception d'une copie de la fiche d'inscription et de l'ordre de virement correspondant à l'adresse suivante : administration@crege.fr

Organisation de l'année de formation

Les stages de formation d'une durée totale de 60h seront dispensés par le comité régional d'escrime du Grand Est. Pour s'inscrire, les candidats doivent répondre aux **conditions requises** précisées dans le document correspondant en pj et se faire connaître auprès du secrétariat du comité avant le 15 octobre 2024. Le déplacement, l'hébergement et la restauration sont à la charge des stagiaires. Le candidat s'engage à suivre l'intégralité des stages de formation et à se présenter aux évaluations.

L'année de formation sera organisée en deux modules :

- Un module de formation d'une durée minimale de 60h conduit par l'équipe technique régionale
- Un module de mise en situation d'une durée de 40h conduit par le tuteur (Maître d'Armes du club)

Des notes d'organisation spécifiques seront adressées précisant le lieu exact.

Calendrier : 3 stages de 3 jours

Stage 1 : du 21 au 23 octobre 2024 à Châlons

Stage 2 : du 10 au 12 février 2025 à Châlons

Stage 3 : du 14 au 16 avril 2025 à Troyes (dates et lieu à confirmer)

Des notes d'organisation spécifiques seront rédigées.

Le livret de formation sera remis aux stagiaires lors de la première journée de stage

Le candidat devra adresser au secrétariat du comité pour le 31 mars 2025 au plus tard :

- **Son rapport de stage faisant état de son activité au sein du club.**
- **Son livret de formation complété par son tuteur.**

Le rapport de stage présente le club (organisation, locaux, activités...), la place qu'occupe le stagiaire dans le club, les responsabilités qui lui sont confiées, les caractéristiques du public (nombre, âge, niveau), les séances (fiches pédagogiques, bilans de séances, bilan de cycle, appréciations du tuteur). Il peut être illustré et complété par toute information jugée nécessaire. Ce document sera impérativement signé par le président du club et par le maître d'armes.

Matériel nécessaire :

- Papier / stylo
- Matériel d'escrime complet
- Plastron si possibilité de s'en procurer un

Adresse

Comité Régional d'Escrime du Grand Est

Comité Régional d'Escrime du Grand Est

Maison Régionale des Sports

13 Rue Jean Moulin

54510 TOMBLAINE